

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamers, jeudi 24 septembre

En présence de **Dominique Le Mèner**, président du Conseil départemental et de **Frédéric Beauchef**, vice-président et conseiller départemental du canton

Visite des classes modulaires

RECONSTRUCTION DU COLLEGE MAUBOUSSIN, BATIMENT ADMINISTRATIF COMMUN ET DES LOGEMENTS DE FONCTION

Après la mise en place des bâtiments modulaires pour cette rentrée 2015, les travaux de reconstruction du collège et des bâtiments mutualisés de la cité scolaire vont pouvoir démarrer dès 2016. 18 M€ vont être nécessaires à cette restructuration dont 14 M€ financés par le Département.

Le collège Alexandre Mauboussin de Mamers est compris dans une cité scolaire comprenant un lycée. Ainsi pour la reconstruction de l'ensemble « collège, bâtiment administratif commun et logements de fonction », le Département et la Région ont signé une convention qui fixe la participation des deux collectivités, et transfère la maîtrise d'ouvrage de l'opération de restructuration au Département.

Le périmètre de l'opération

4 500 m² de surface utile soit 6 500 m² de Surface Hors Œuvre Nette (SHON),
2 500 m² de cour de récréation
Préau de 400 m² et plus de 7000 m² d'espaces extérieurs seront réaménagés.

3 phases de travaux en site occupé

Une opération en 3 temps pour des travaux qui seront réalisés en site occupé :

- 1/** Mise en place d'un collège modulaire : enseignement **rentrée 2015/2016** et Administration après la **Toussaint**
- 2/** Démolition des bâtiments existants : 3 000m² - **1^{er} semestre 2016** à l'exception de l'Administration du Lycée
- 3/** Reconstruction du collège MAUBOUSSIN d'une capacité de 600 élèves (450 à la rentrée 2015) constitué de 2 bâtiments (le collège et le bâtiment gestion commun)

Les locaux provisoires (classes modulaires):

Dans un délai restreint de 4 mois, 1600 m² de classes modulaires ont été livrées équipées pour la rentrée scolaire 2015/16. Cette opération tiroir va permettre de démolir le collège existant pendant la phase des études du futur établissement, ce qui permet un gain de temps de 3 à 4 mois.

Par ailleurs, La Région a mis à disposition 300 m² de locaux pour les enseignants et la vie scolaire.

Le projet du collège financé par le Département

Le collège est un bâtiment compact de 2 étages répartissant ainsi l'ensemble des locaux exigés sur 4 niveaux. Il est implanté au Sud Est de la cité scolaire. L'entrée principale se fait par la Rue Jean Jaurès où les élèves accèdent au collège au niveau RDC bas depuis un parvis.

Le RDC haut regroupe le Pôle technique : 4 salles de sciences, 2 salles de technologie, 2 salles d'études et la vie scolaire avec vue directe sur la cour de récréation de 2 500 m², du préau de 400m² et des sanitaires élèves.

L'accès au restaurant scolaire se fait directement à partir de la cour de récréation.

Les salles banalisées, la salle de musique, la salle arts plastiques et les salles d'enseignement de la SEGPA sont situées au R+1 et R+2

Le Département assure l'intégralité du financement de la reconstruction du collège.

Le bâtiment commun et les logements financés par le Département et la Région

Le bâtiment avec un étage abritera les administrations du collège et du lycée. Il accueillera le pôle enseignants et le pôle santé. L'étage sera dédié à la gestion et à l'administration commune.

Le Département partage avec la Région le financement du Bâtiment commun et deux logements de fonction (1 de type 4 et 1 de type 5)

Des choix architecturaux : volumes simples, couleurs naturelles, loggias, toitures végétalisées

Pour répondre aux exigences techniques et environnementales, les concepteurs ont privilégiés une architecture **aux volumes simples, parallélépipèdes creusés de larges loggias aux niveaux de l'enseignement général**. Le mur manteau des façades composé d'une structure bois et d'un remplissage par blocs de paille est recouvert d'un bardage composé de cassettes métalliques en alliage spécial de cuivre et de zinc, d'une **couleur évoquant la pierre** et les **enduits locaux** choisie dans la chromatique du site.

Les encadrements de fenêtre et les châssis mixtes bois –alu laqué blanc utiliseront du **bois certifiés PEFC** ou équivalent (label dont le but est de promouvoir la gestion durable de la forêt).

La végétalisation des toitures terrasses des 2 bâtiments améliore les caractéristiques thermiques, l'esthétique, l'acoustique et assure une plus grande durabilité de l'étanchéité.

Calendrier prévisionnel

Le Département a reçu plus de 150 candidatures lors de l'appel à candidature lancé en août 2014 dans le cadre du concours d'architecture pour la reconstruction du collège.

L'équipe de Maîtrise d'œuvre composé de FORMA6 mandataire et de l'Atelier d'Architecture ROUSSEAU, architecte associé, lauréate du concours travaille actuellement sur la phase Avant- Projet Sommaire.

Le calendrier prévisionnel de réalisation en attente d'un arbitrage des élus

- Appels d'offres pour la désignation des entreprises : **2^{ème} semestre 2016**
- Période de préparation : **2 mois**
- Début prévisionnel des travaux : **1^{er} semestre 2017**
- Livraison prévisionnelle des locaux **septembre 2018**

Le financement

Le financement de l'opération s'élève à **18 M€ dont 14 M€ € à la charge du Département** et 4 M€ de la Région pour le financement du bâtiment commun et de 3 logements de type 4.